



**Séance du 8 novembre 2024 à 20 heures 30 minutes
Salle du Conseil**

Présents :

Mme BARRE Sonia, M. BOURDAIRE Alain, Mme BOURSCHEIDT Isabelle, M. DA SILVA Manuel, M. DUHAMEL Guy, M. JONET Jean-Luc, M. LECLERE Dominique, M. LEROUX Thierry, Mme MANGELINCK Céline, M. PARACHE Romain, Mme RENARD Pascale, M. THIEBAUT Grégory

Procuration(s) :

M. ADNET Arthur donne pouvoir à M. DUHAMEL Guy,
Mme LOUVET Maud, donne pouvoir à Mme MANGELINCK Céline,
Mme LONGHINI Sylvie donne pouvoir à Mme DEVERRE-DUMAS Emilie (arrivée au Point n°2)

Arrivé(s) en cours de séance :

Mme DEVERRE-DUMAS Emilie (arrivée au Point n°2),
Mme ROMAGNY Anne-Sophie (arrivée au Point n°3),
M. DADDA Bachir (arrivé au Point n°5)

Excusé(s) :

M. ADNET Arthur, Mme HENOUX Gaëlle, Mme LOUVET Maud, Mme LONGHINI Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BOURSCHEIDT Isabelle

Président de séance : M. LECLERE Dominique

NOVEMBRE001 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2024,

Considérant qu'il convient de l'adopter,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 octobre 2024.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

NOVEMBRE002 - Demandes de subventions au titre du projet sur le cinéma du Réseau « Culture & Vous ».

Considérant le projet autour du cinéma porté par le Réseau « Culture & Vous » avec des actions prévues dans l'ensemble des bibliothèques, du 6 octobre au 29 novembre 2025, comprenant de nombreuses animations : des ateliers participatifs (numériques et manuels), une exposition, des interventions, ... ;

Considérant que ce projet est éligible à des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional du Grand Est et du Conseil Départemental de la Marne, et qu'à ce titre il est possible de solliciter des financements pouvant atteindre respectivement 41,50 %, 12 % et 26,50 % des coûts ;

Considérant que le coût global de cette opération est évalué à 9 500 € ;

Considérant que ces demandes de subventions, à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional du Grand Est et du Conseil Départemental de la Marne, doivent émaner d'une Commune membre et que Bazancourt assure déjà la coordination du Réseau, il apparaît cohérent de se positionner comme porteur du projet ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** le projet autour du cinéma porté par le Réseau « Culture & Vous » du 6 octobre au 29 novembre 2025,
- ➔ **DECIDE** de solliciter les aides financières suivantes :
 - Auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à hauteur de 41,50 % du coût total du projet, soit 3 930 €,
 - Auprès du Conseil Régional du Grand Est, à hauteur de 12 % du coût total du projet, soit 1 170 €,
 - Auprès du Conseil Départemental de la Marne, à hauteur de 26,50 % du coût total du projet, soit 2 500 €,
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

NOVEMBRE003 - Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste temporaire d'agent technique polyvalent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC).

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal les enjeux du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce dispositif, intégré à la stratégie de France Travail, vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché de l'emploi en associant formation, accompagnement et expérience professionnelle.

Monsieur le Maire motive le recours à ce dispositif pour le renforcement des services techniques de la Commune. La création de ce poste d'agent technique polyvalent permettra ainsi de mieux répondre aux objectifs d'entretien, tout en s'inscrivant dans une démarche sociale d'insertion et de qualification professionnelle.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du travail, notamment les articles L.1111-3, L.5134-19-1 à L.5134-34 L. 5135-1 à L. 5135-8, et R.5134- 14 à D.5134-50-3,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu la circulaire n° DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux Parcours Emploi Compétences et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste :
L'agent technique polyvalent (H/F) est chargé de maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien de 1^{er} niveau concernant les équipements, la voirie, les espaces verts, le bâtiment et la mécanique.
- Durée du contrat : 9 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 35 h
- Rémunération : SMIC mensuel

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement, notamment à conventionner avec France Travail.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Déclaration d'intention d'aliéner :

Pour information, les D.I.A. suivantes ont été déposées sans présenter d'intérêt pour un projet communal :

- Madame RICARD Marie-Laurence,
pour un bien bâti cadastré AD 30,
sis 8 rue du Docteur Voguet,
d'une superficie de 756 m².
- Monsieur DENIZART Reynald René André et Madame DELABRANCHE Laurence,
pour un bien bâti cadastré AC 701,
sis 11 rue Lelarge,
d'une superficie de 738 m².

Compte-rendu de la 4^{ème} Commission « Protocole, Cérémonies, Animations et Conseil Municipal des Enfants » - Agenda des évènements communaux :

Monsieur Guy DUHAMEL Adjoint à la 4^{ème} Commission, présente l'agenda à l'assemblée.

Téléthon

Le Téléthon 2024 se déroulera les 29 et 30 novembre, soit une semaine plus tôt que les dates habituelles. Les festivités débuteront le vendredi, avec un loto organisé par le club de football « FC Vallée de la Suippe ».

Le samedi, les activités se concentreront principalement au gymnase, où plusieurs animations sont prévues. Une marche de 8 km sera organisée, avec une participation de 5 € par marcheur, ainsi qu'une vente d'enveloppes surprises et de gaufres, proposée par le club Atlas. Monsieur Guy DUHAMEL souligne également la tenue d'une animation musicale de 14h00 à 17h00, assurée par l'Association Musicale à La Grange.

La société de tir « La Concorde » participera à l'événement avec une démonstration, ouverte à tous (dès 6 ans), qui aura lieu de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) proposera une vente de gâteaux à partir de 16h30.

En parallèle, l'association Flo&Co et le foyer « Volume » de Warmeriville animeront une série de danses, suivies d'une séance de zumba ouverte à tous, avec une participation de 5 € par personne. L'athlète locale Evie PRUVOST fera découvrir son sport, la Boccia, aux visiteurs lors de l'événement.

Enfin, la buvette sera tenue par l'APE élémentaire.

Marché de Noël

Cette année, le Marché de Noël a été avancé au 7 décembre en raison d'un décalage des dates du Téléthon. Ce changement a suscité des difficultés pour attirer les commerçants habituels. Monsieur Guy DUHAMEL indique que, malgré ces ajustements, un programme riche en animations a été prévu. Les activités incluent une séance de sculpture sur glace, une prestation de danse lumineuse, et une balade en calèche avec le Père Noël. Les familles pourront également profiter d'une séance photo avec le Père Noël. La soirée se terminera par une animation musicale avec un DJ sous un chapiteau chauffé, accompagnée de Food trucks, et **des festivités** prévues jusqu'à 22h00.

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Monsieur Guy DUHAMEL informe les Conseillers des récentes élections du Conseil Municipal des Enfants, qui ont vu une forte participation avec 12 candidats. Ces élections se sont déroulées le jeudi 7 novembre dans un esprit citoyen, à l'école élémentaire de Bazancourt. Un **2nd** tour est prévu pour élire le Maire des enfants ainsi que deux Adjoints, le mardi 12 novembre prochain. Après avoir présenté au Conseil les fiches de campagne des candidats au CME, Monsieur Guy DUHAMEL précise que les jeunes élus auront l'honneur de participer à la cérémonie du 11 novembre, renforçant ainsi leur implication dans la vie citoyenne de la Commune. Les réunions du CME se tiendront une fois par mois, les mardis suivant chaque Conseil Municipal.

Visite de la sucrerie Cristal Union

La visite de la sucrerie, programmée pour le 30 novembre à 10h00, sera une opportunité pour les participants de découvrir les pratiques environnementales et industrielles de l'usine, en particulier leur approche innovante de la gestion de l'eau. Monsieur le Maire précise que la visite inclura une présentation des installations, notamment les bassins de traitement.

Monsieur le Maire conclut en suggérant de renouveler ce type de visite avec les autres usines de la zone d'activité, telles qu'ADM, Givaudan, et ARD, pour élargir la connaissance des pratiques industrielles locales.

Repas des séniors et distribution des colis

Cette année, le repas des seniors compte déjà 130 inscrits. La distribution des colis aux aînés se tiendra le samedi 14 décembre et Monsieur le Maire exprime son souhait de voir une forte participation des membres du Conseil à cet événement.

Monsieur Thierry LEROUX appuie cette demande, rappelant que ce moment est très attendu par les anciens, tout comme la distribution des brioches de juin. Il souligne que ces rencontres permettent aux élus de maintenir un lien privilégié avec les administrés, offrant chaque année une occasion unique de renforcer les échanges avec la population.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la Commune se tiendra le 14 janvier à 18h00, à la salle Michel PrévotEAU. Comme l'année précédente, tous les habitants sont chaleureusement conviés à participer à ce moment de partage.

Bilan Bazan'court en Rose 2024 :

L'édition 2024 de Bazan'court en Rose a fait preuve d'une mobilisation exceptionnelle autour de la lutte contre le cancer du sein. Avec un total de 1 101 participants sur différents parcours, l'événement a su réunir et sensibiliser largement. Ce succès a été rendu possible grâce au soutien de 81 partenaires, dont 63 contributeurs financiers, offrant des dons de 100 à 2 500 €. L'engagement de 90 bénévoles, dont 17 du Centre Ressource Reims, a également été déterminant dans l'organisation et le bon déroulement de cet événement. Au total, 41 680 € ont été collectés, une somme reversée à parts égales entre l'Institut du Sein de Champagne (LISE) et le Centre Ressource Reims, pour soutenir leurs actions respectives en faveur des personnes touchées par le cancer.

Madame Anne-Sophie ROMAGNY annonce la reconduction de l'événement Bazan'court en Rose pour 2025, en réponse à la mobilisation et aux résultats encourageants de cette année. Toutefois, elle souligne qu'un ajustement est nécessaire pour améliorer l'organisation : il manque actuellement un membre clé au sein du comité de pilotage, dont le rôle serait spécifiquement dédié à la gestion des bénévoles. Ce poste est essentiel et ne doit pas être pris à la légère, car il requiert une assiduité et une implication constante. Ce membre aurait pour mission d'assurer le suivi et la coordination de chaque groupe de bénévoles dans leurs différentes tâches.

Actuellement, l'ensemble de la logistique repose principalement sur une agente de la Mairie et une collaboratrice de Cristal Union, une situation qui place ces deux personnes en difficulté face aux exigences de l'organisation. Pour pallier ce déséquilibre, Monsieur le Maire invite un membre du conseil à réfléchir et, le cas échéant, à se porter volontaire pour intégrer le comité de pilotage et prendre en charge cette responsabilité essentielle pour la prochaine édition.

Conseils Municipaux 2025 :

Les dates des prochaines séances du Conseil Municipal pour l'année 2025, établies et validées par les élus sont les suivantes :

Vendredi	07	Février	2025
Vendredi	14	Mars	2025
Vendredi	25	Avril	2025
Vendredi	16	Mai	2025
Vendredi	13	Juin	2025
Vendredi	11	Juillet	2025
Vendredi	12	Septembre	2025
Vendredi	10	Octobre	2025
Vendredi	14	Novembre	2025
Mercredi	10	Décembre	2025

Problématique du stationnement et de la circulation devant la gare :

Monsieur Manuel DA SILVA rapporte l'interpellation d'un résident de l'immeuble du Foyer Rémois, situé face à la gare de Bazancourt, qui se plaint que les places de parking réservées aux résidents sont fréquemment occupées par des usagers de la SNCF.

Ce sujet s'inscrit dans la continuité des échanges concernant la circulation devant la gare, perçue par les membres du conseil comme de plus en plus dangereuse, notamment en raison des véhicules garés en double file. Monsieur le Maire rappelle qu'il incombe au Foyer Rémois de matérialiser clairement les places de parking privées et précise qu'il alertera la gendarmerie des comportements de stationnement gênant et dangereux afin de renforcer la sécurité dans cette zone.

Travaux rue Gustave HAGUENIN :

Madame Pascale RENARD interroge Monsieur Thierry LEROUX, Adjoint en charge de la voirie, au sujet de l'avancée des travaux rue Gustave Haguenin. Monsieur Thierry LEROUX précise que les travaux

d'effacement des réseaux sont programmés pour débiter le 18 novembre 2024. Quant aux travaux de voirie, ils ne commenceront pas avant la fin du 1^{er} trimestre 2025, délai annoncé par la Communauté Urbaine du Grand Reims détenant la compétence en la matière.

QUESTIONS DIVERSES

Dossier de la maison située au 2 rue du Docteur Voguet :

Madame Sonia BARRE demande où en est le dossier de la Maison de Monsieur PILTON. Monsieur le Maire propose de revenir avec des éléments de réponse détaillés lors de la prochaine séance du Conseil.

Statut du chemin des Granges :

Monsieur Alain BOURDAIRE souhaite connaître l'avancement du dossier concernant le chemin des Granges, qui a été transféré par erreur dans sa totalité à la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR) et inscrit au tableau vert, alors qu'il appartient bien à l'association foncière. Ce chemin reste la propriété de l'association foncière et ne devrait donc pas figurer dans le périmètre de la CUGR. Ce dossier traînant, il est crucial d'agir rapidement pour éviter que la CUGR, comme elle l'a déjà fait par le passé, ne valide la demande d'un riverain pour réaliser des travaux, ce qui pourrait créer un précédent.

Monsieur le Maire répond qu'à la suite de l'interpellation de Monsieur BOURDAIRE, une demande de correction au service voirie de la Direction des Territoires a été envoyée, le 31 mai dernier. Madame FOURNIER, Directrice de la voirie des Territoires a précisé que la CUGR centralise toutes les demandes de modification provenant des territoires, dans le but de mettre à jour le tableau en une seule fois. Cependant, aucune information n'a été reçue depuis. Monsieur le Maire propose donc de relancer les services pour obtenir un suivi sur l'avancée de cette demande.

Maintenance et entretien de l'éclairage public :

Madame Isabelle BOURSCHEIDT signale la présence de mâts d'éclairage défectueux, dans le lotissement des Prés depuis plusieurs semaines. Monsieur Thierry LEROUX, Adjoint en charge de l'éclairage public, exprime sa satisfaction quant à l'efficacité de l'application de signalisation mise en place par le SIEM. Cependant, il observe que les retours d'intervention demeurent insuffisants. Le SIEM a indiqué qu'un système de « chat », destiné à faciliter le suivi des interventions, est actuellement en développement pour répondre à ce besoin.

Mobilité :

Monsieur Bachir DADDA partage ses observations sur les réunions de "Covoit'ici", auxquelles il a participé. Il souligne que le service est peu utilisé par les habitants de Bazancourt, avec une baisse de 70 % des utilisateurs, suite à l'arrêt de l'indemnisation des conducteurs impactant fortement l'intérêt pour ce dispositif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
Le vendredi 8 novembre 2024 à 22h53.

N° délibération	Objet	Décision
NOVEMBRE001	Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 octobre 2024.	Approuvée
NOVEMBRE002	Demandes de subventions au titre du projet sur le cinéma du Réseau « Culture & Vous ».	Approuvée
NOVEMBRE003	Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste temporaire d'agent technique polyvalent dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC).	Approuvée

Le Maire	M. LECLERE Dominique	
Le Secrétaire	Mme BOURSCHEIDT Isabelle	